



ASSEMBLÉE DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Le secrétaire général*

Papeete, le 18 OCT. 2017

N° 269/2017/APF/SG/SAF

## AVIS DE CONCOURS

**L'assemblée de la Polynésie française recrute par concours externes et internes  
5 fonctionnaires de catégorie A  
et 4 fonctionnaires de catégorie B**

- I) Au titre du concours externe :**
- 4 administrateurs de catégorie A ;
  - 1 technicien micro-informatique de catégorie B ;
  - 2 secrétaires de catégorie B.
- II) Au titre du concours interne :**
- 1 administrateur de catégorie A ;
  - 1 secrétaire de catégorie B.

**Le concours externe de catégorie A** : est ouvert aux candidats titulaires du diplôme national de la licence ou d'un titre ou diplôme de niveau équivalent, homologué suivant la procédure définie par le décret n° 92-23 du 8 janvier 1992 et ses textes subséquents relatifs à l'homologation des titres et diplômes, ainsi qu'aux candidats justifiant d'un diplôme étranger correspondant à une durée égale au moins à trois (3) années d'études supérieures après le baccalauréat et autorisés à concourir par le président de l'assemblée de la Polynésie française.

**Le concours externe de catégorie B** : est ouvert aux candidats titulaires du diplôme national sanctionnant un second cycle d'études secondaires ou un premier cycle d'études supérieures ou d'un titre ou diplôme de niveau équivalent, homologué au niveau IV suivant la procédure définie par le décret n° 92-23 du 8 janvier 1992 et ses textes subséquents relatifs à l'homologation des titres et diplômes, ainsi qu'aux candidats justifiant d'un diplôme étranger au moins équivalent à un diplôme national sanctionnant un second cycle d'études secondaires ou un premier cycle d'études supérieures et autorisés à concourir par le président de l'assemblée de la Polynésie française.

**Les concours internes de catégories A et B** : sont ouverts aux fonctionnaires et agents en fonction dans les services et cabinets de l'assemblée de la Polynésie française, les services et établissements publics de l'administration de la Polynésie française et les cabinets des membres du gouvernement de la Polynésie française qui justifient, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, de trois (3) ans au moins de services effectifs au sein de l'un ou de l'autre de ces organismes, compte tenu pour les fonctionnaires de la période de stage et de formation.

L'âge minimal d'admission à concourir est fixé à 18 ans accomplis au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles :

- À l'accueil de l'assemblée de la Polynésie française :

**Immeuble TETUNA'E  
22, rue du Docteur Cassiau – Papeete  
BP. 28 – 98 713 Papeete  
Téléphone 40 41 63 00**

- Sur le site internet : <http://www.assemblee.pf>

**Les candidats devront obligatoirement se préinscrire à distance sur le site internet de l'assemblée de la Polynésie française :**

<http://www.assemblee.pf>

**Rubrique Concours**

**du vendredi 20 octobre 2017 au jeudi 9 novembre 2017 16 h.**

**Cette préinscription ne sera considérée comme valide qu'à la réception en mains propres du dossier papier complet (avec la totalité des pièces demandées) dans une enveloppe sur laquelle doit obligatoirement être précisé le numéro de préinscription au :**

**Service administratif et financier  
2<sup>ème</sup> étage – Immeuble *Tetuna'e* - porte 2.01  
De l'assemblée de la Polynésie française  
Concours APF 2017  
Ouvert uniquement le matin de 8 h à 13 h  
Sauf le jour de clôture jusqu'à 16 h.**

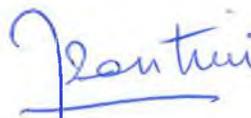
**Aucun dossier ne devra être envoyé par voie postale, les dossiers arrivés par ce biais ne seront pas pris en compte.**

**Tout dossier incomplet ou reçu postérieurement à la date et l'heure de clôture des inscriptions ne sera pas pris en considération, le tampon du service administratif et financier faisant foi.**

**Date limite de dépôt des inscriptions : le vendredi 10 novembre 2017 à 16 h.**

**Date prévisionnelle des épreuves écrites du concours : à partir du lundi 18 décembre 2017.**  
**Les candidats régulièrement inscrits seront convoqués individuellement.**

Le secrétaire général,



Jeanne SANTINI